

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avenir sera payable à l'expiration du premier semestre.

Jours de publication : LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

JOURNAL DE LEVIS

Politique, Commercial et Littéraire

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes... \$ 0.50
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 0.60
Pour chaque ligne au-dessus de dix... 0.08

Toutes correspondances, lettres, etc., concernant l'administration doivent être adressées franco à O. BEGIN, Editeur-Propriétaire.

R. G. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LEVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEGIN, Editeur Propriétaire.

Pourquoi le Pape n'irait-il pas à Malte?

Nous lisons dans le Monde du 11 septembre :

Ceux qui poussent les habitants de Rome à l'insurrection n'ont sans doute pas réfléchi aux conséquences du départ du Pontife. Le Pape de moins, c'est la déchéance morale et matérielle de la ville. Qu'importe, nous répondent, il faut sacrifier Rome à l'unité italienne. Qu'on ne nous parle donc plus du bonheur et de la liberté que la domination de Victor-Emmanuel assure aux Romains. Venise votera sous la pression piémontaise; son sort est décidé d'avance. Il est officiellement déclaré que le suffrage populaire n'est qu'une pure formalité. Ce qui est vrai, Venise est encore plus vraie de Rome. Les révolutionnaires se flattent toujours que Pie IX s'arrangera avec Victor-Emmanuel. Et eux-mêmes rendent l'arrangement impossible. Comment s'arranger avec des gens qui ne tiennent pas leur parole? Le traité de Villafranca est là. Un nouveau traité n'aurait pas plus de chance d'être exécuté. Mais ce traité, sur quoi porterait-il? Les Etats de l'Eglise ne sont reconnus par aucune puissance; quand nous n'y serons plus, ils seront au plus fort occupant. Par la force des choses, Rome occupée n'offre plus qu'un asile incertain et précaire au Vicaire de Jésus-Christ. N'est-il que le Vatican public, que l'on y a fait un air patelin de liberté publique. Quel qu'il arrive, le Pape ne quittera pas Rome volontairement, car sa volonté est d'y rester. Rome est la capitale de l'Eglise. Jamais les Papes ne l'ont abandonnée; ils en ont été vingt fois expulsés; ils ont subi les soixante-dix ans de la captivité d'Avignon. Ces temps de malheurs ont cruellement pesé sur l'Eglise. Et cependant le comat d'Avignon appartenait aux Papes; ils étaient chez eux. L'influence du roi de France ne les empêchait pas de jouir d'une liberté que consacraient les usages de l'époque. Pie IX est attaché à Rome, mais il peut en être expulsé comme ses prédécesseurs. Il en a été expulsé en 1348. Rien d'étonnant à ce que le même sort l'attende en 1866. Oh! nous disons d'un air patelin les feuilles libérales, on n'a pas l'intention de chasser Pie IX; on le respectera, on ne touchera pas à sa personne! Il y a plusieurs manières d'expulser les gens. La République française n'a pas littéralement expulsé les émigrés; mais en incendiant leurs propriétés et en les menaçant de mort, elle faisait plus que les expulser. Il serait ridicule de croire que c'est de bon cœur et par pitié de la part de nos compatriotes, pour conserver leur tête, se sont expatriés au début de notre révolution. Charger d'entretenir l'exercice de la dignité pontificale, étouffer la voix du Pasteur suprême, arrêter les communications du monde catholique avec son chef, ce serait réellement arracher le Pape de la Ville-Sainte. Pie IX jugerait la captivité, il est de son devoir d'éviter ce grand danger, non pour lui-même, mais dans l'intérêt de l'Eglise. N'est-il pas naturel alors qu'il jette les yeux sur Malte, si le gouvernement anglais lui offre cet asile? Cette mesure de précaution ne blesse personne. Elle ne blesserait les révolutionnaires italiens que dans le cas où ils voudraient retenir Pie IX prisonnier; et par cela même la mesure serait d'une urgente nécessité. Pourquoi aller à Malte se placer sous la domination anglaise? Malte est une terre italienne, elle est près de l'Italie; elle mettra Pie IX à même de communiquer facilement avec toutes les parties de la catholicité. Il lui sera aisé de suivre de la catholique. Il lui sera aisé de suivre de la catholique. Il lui sera aisé de suivre de la catholique.

sur les principes du césarisme est une espèce de suzeraineté.

Il ne s'agit pas seulement de bloquer le Pape dans la ville de Rome; il se résignerait encore à cette situation douloureuse. La Révolution le confinerait dans son palais, si elle est victorieuse à Rome. Ce pourrait Victor-Emmanuel lui-même? La Révolution italienne est aussi une révolution religieuse; elle prétend réformer l'Eglise. La Révolution française n'a-t-elle pas tenté, elle aussi, de réformer l'Eglise? N'a-t-elle pas opéré un schisme effroyable? Elle ne voulait pas chasser Louis XVI. A peine eût-elle éclaté qu'elle mettait la main sur le Roi. Il était à Versailles, dans le palais de la royauté; la Révolution s'y saisit pour le ramener à Paris, au centre du jacobinisme. Une fois à Paris, en octobre 1789, le choix de ses ministres lui fut dicté par l'Assemblée constituante. Et il échangea la prison des Tuileries pour la prison du Temple, quand l'heure de sa mort fut venue. Nous ne disons pas que la Révolution italienne pousse jusqu'à ce tragique. Les temps sont plus doux, nous le savons. Le but de la Révolution a-t-il changé? Non, assurément; et, en effet, elle se montre en Italie sous la forme du schisme et de l'hérésie. Qu'on n'a-t-elle pas à craindre de l'astuce et de l'hypocrisie italiennes? C'est par là seulement que les révolutions italiennes l'emportent sur les révolutions françaises. On demande que Pie IX transige, et il n'y a pas même de base pour une transaction! Les Piémontais, les Mazziniens se trouveront un jour dans Rome par surprise, et le tour sera fait. Telle est la perspective. La Révolution, quoique ayant à Florence une capitale suffisante et confortable, exige Rome. Ce n'est pas Rome qu'elle veut; elle veut mettre la main sur le Pontife, frapper l'Eglise à la tête. Quel mécontentement, quelle perturbation dans les divers Etats de l'Europe, si Pie IX tombait en captivité à Rome! Tous les souverains applaudiraient à la pensée du gouvernement anglais; elle les tire d'un grand embarras, car ils ne sont plus en mesure d'intervenir en Italie. Et sur le roc hospitalier de Malte, Pie IX pourrait attendre la fin de la tourmente.

te que la Prusse, dont le trésor avait des réserves et qui a levé de nouvelles contributions de guerre sur tous les pays conquis, va recourir prochainement à un emprunt.

Si la puissance victorieuse en est là, il est facile de deviner où en sont l'Autriche et l'Italie. La France elle-même, que le Mexique écrase, n'y échappera pas, et M. Fould, malgré toute sa répugnance à renouer le grand-livre, se verra contraint d'en venir là. On assure que le Moniteur publiera sous peu de jours un document qui exposera la pensée du cabinet des Tuileries au face des changements survenus en Allemagne. Cette explication, attendue par le public avec une vive impatience, serait donnée sous la forme d'une circulaire à nos agents diplomatiques à l'étranger, et elle porterait la signature du marquis de La Valette, mais c'est, dit-on, M. Rouher qui aurait été chargé de l'écrire et qui en aurait remis le projet à l'Empereur. Sa Majesté y introduira les modifications qui lui paraîtront convenables et la pièce sera communiquée mercredi au conseil des ministres qui précédera le départ de l'Empereur pour Biarritz. Cependant, il ne serait point impossible que Sa Majesté envoyât directement la pièce au Moniteur, ainsi que cela est arrivé plusieurs fois. On souhaiterait que ce document contint quelque explication à l'égard de Rome et de la prochaine échéance de la convention du 15 septembre, mais on dit qu'il restera complètement silencieux sur ce point. Le bruit court que le nouveau journal l'Entendant n'est pas dans une situation très-brillante et qu'il pourrait bien avant peu disparaître, malgré le concours que lui prête M. Conti, chef du cabinet de l'Empereur. On lit dans la France : On assure que M. le général de Castelneau, aide de camp de l'empereur, serait à la veille de partir pour le Mexique avec une mission politique et militaire. M. le général de Montebello doit quitter Paris cette semaine, pour aller reprendre à Rome, le commandement du corps d'occupation. M. de Moustier sera le deuxième ministre des affaires étrangères depuis décembre 1848. Ses prédécesseurs, à partir de cette époque, ont été M. Drouyn de Lhays, M. de Coqueville, 2 juin 1849; M. Ledru-Rollin, 19 novembre même année; M. Drouyn de Lhays, 9 janvier 1851; M. Breiner, 24 janvier même année; M. Baroche, 10 avril 1851; M. Turgot, 26 octobre même année; M. Drouyn de Lhays, 28 juillet 1852; M. Walewski, 8 mai 1855; M. Thouvenel, 4 janvier 1861, et M. Drouyn de Lhays, 15 octobre 1862.

—Un jeune homme allait se marier. Il va se confesser, et, comme il semblait assez embarrassé, —vu le manque de pratique, — le prêtre crut devoir l'aider.

—Voyons, mon fils, avez-vous menti? —Mon père, je ne suis pas avocat. —Avez-vous volé? —Je n'ai jamais rien vendu. —Avez-vous tué? —Oh! mon père, répondit le pénitent, en courbant modestement la tête, je suis médecin! —Dans une revue au Prater, à Vienne, le roi Jean aperçoit une assez jolie figure, bien brune, quoique un peu hâlée, qui portait l'uniforme de jeune enseignante. —Quel âge as-tu, mon ami? —Vingt-quatre ans, et tu n'es encore qu'enseignante? —Mais tu n'as pas un brin de barbe? —Ce n'est ma foi pas les Prussiens qui me l'ont faite, sire. —Non, dit un sergent, c'est la nature qui a fait le coup. Et il annonça au roi que c'était sa fiancée qui n'avait pas voulu le quitter. —C'est bien, dit le roi en riant, si cela ne presse pas, vous vous mariez dès votre retour à Dresde, et je m'invite à la nocce. —Le 15 août est le prétexte d'une bonne drôlerie de la Lune. Au parvis Notre-Dame, Gavroche et son ami Navet sont en train de regarder les députations des grands coups de l'Etat qui entrent au Te Deum. —Obé! Navet! crie Gavroche, ôte ta casquette et salue la magistrature. On ne sait pas ce qu'on deviendra... —C'est bête! Jamais je n' deviendra président. J'ai pas fait mon droit. —Dui, mais on peut toujours devenir accusé. —Une anecdote rapportée d'outre-Rhin par M. Pierre Véron, dans sa chronique du Monde illustré. Un chef de corps en expédition arrive dans un village. Il fait venir le bourgmestre de l'endroit. —Régiment de guerre... Il me faut ce soir une tête de bœuf par tête d'habitant... Les animaux devront être livrés tout abattus... Allez! —Juste ciel! exclame le bourgmestre avec la naïveté du désespoir, il va donc falloir nous saigner aux quatre membres!... —Madame X... partait pour les eaux, emmenant avec elle son fils, — un bambin de six ans. L'enfant, silencieux, la tête à la portière du wagon, regardait la campagne. —Maman, s'écrie-t-il tout-à-coup, est-ce que c'est des chevaux qui traient le chemin de fer? —Maxime, dit la mère souriante, tu sais bien que dans la grammaire il y a une règle que je t'ai apprise. Il faut dire : des chevaux! —Alors le bambin dépité : —Mais maman! puisque nous sommes en vacances! —On lit dans un journal de France : L'été de 1866, si triste, si maussade, si pluvieux, rappelle à peu de chose près, celui de 1861, qui donna naissance, dans un de nos petits théâtres, à une revue restée célèbre sous le titre de Gare Beau et dans laquelle on chantait ce complet macaronique : Il a tant plu Qu'on ne sait plus Pendant quel mois il a plus plu. Peu m'importe; mais au surplus.

S'il eût moins plu Ça n'eût plus plu.

—Un jeune dandy anglais arrive dans un hôtel où l'on parle le français. Est-ce à Rimouski, à Cacouana, Kamouraska? Peu importe, cela n'y fait absolument rien; il suffit de savoir que l'hôtel est plein, que chaque lit contient deux dormeurs. —Vous pas trouver un place pour moi? dit l'Anglais à un des garçons de l'hôtel. —Il y a bien, Monsieur, répond le garçon, un lit qui n'est occupé que par un seul voyageur; mais, ajoute-t-il, c'est... c'est un nègre! L'Anglais fit une grimace magnifique, s'assied sur un banc et se met à cogner des clous. Au bout d'un quart d'heure, n'y pouvant tenir, —Allez demander à M. le nègre, dit-il, s'il veut que je couche dans le lit de lui. Le nègre consent. Voilà notre dandy qui se débotte d'un air superbe. Puis d'un geste dédaigneux et avec une voix de corbeau : —N'oubliez pas, dit-il au garçon, de bien oirer moi, et de réveiller moi demain à quatre heures dans le matin. —Yes sir! Ah! mon enfé de Corknep avec tes grands airs! ajoute le garçon à voix basse, je vais te prendre au mot; je te réveille, toi, pas tes bottes! Le lendemain, à quatre heures précises, le garçon d'hôtel réveillait not re homme après lui avoir, d'une main légère, noirci préalablement la figure. Very well! dit l'étranger; et le voilà qui s'étire, se lève et se dirige tout droit vers la glace. —Oh! le stupide! s'écrie-t-il en apercevant sa figure noircie dans le miroir, il a été réveiller le nègre au lieu de réveiller moi! Et notre homme d'aller se reconner en attendant qu'on vienne le réveiller lui. —Foyer Canadien. —Vous avez été à la guerre en 1812 disaient à un vieil halant qui n'y entendait pas malice. —Oui, Monsieur, du temps des Bastonnais. —Quel était votre commandant? —C'était le cono nel Salus Marie! (Salisbury). —Idem. —Madame Partrinton a beaucoup de bon sens : —J'ai toujours observé, John, disait-elle à son mari, que dans tous les lieux de divertissements publics, lorsqu'il y a quelque chose à voir et que tout le monde cherche à voir ce quelque chose, tout le monde se lève et personne ne voit rien du tout! COMMENT SE FONDRE UNE VILLE. — Voici une boutade humoristique de M. l'abbé Domenech, amusante et profonde comme une page de Sterne ou comme un chapitre de Swift : Lorsque je voyageais en Amérique, une chose attirait particulièrement mon attention; c'était la rapidité prodigieuse avec laquelle s'élevaient les villes de l'Union. Tel comté que j'avais traversé au printemps, comptait sept ou huit cités nouvelles à mon retour vers la fin de l'automne. Je finis par me rendre compte de la manière dont le phénomène s'accomplissait. On commence par bâtir une église, puis autour on construit quatre maisons, l'une pour le ministre protestant et sa femme, le second pour le bedeau, la troisième qui doit, si elle est la quatrième pour la vieille qui doit, si elle est et nourrir les enfants, du moins les conduire aux fonts baptismaux. Une auberge vient ensuite se placer sur la route, ce qui fait arriver un charbon, un sellier; le boucher et le brasseur ont besoin d'un boulangier, d'un tailleur, d'un eordonnier, d'un charpentier. Cette petite colonie apprend vite à

FRANCE

(Correspondance de l'Emancipation.) Paris, 10 septembre. Ce n'est plus la France qui songe à réorganiser son système militaire de manière à doubler et à tripler ses forces en cas de guerre; l'Angleterre, l'ultrapacifique Angleterre, songe aussi à entrer dans cette voie, et voilà que l'Autriche achète hier, se prépare à modifier également ses institutions à ce sujet, de manière à pouvoir mettre en ligne un nombre de soldats double de celui qui a été vaincu à Sadova. Voilà les préoccupations des gouvernements au lendemain de la signature de la paix, quand il semblerait au contraire que les régiments dussent être licenciés. La Prusse, bien entendu, ne vaudra pas se laisser distancer par personne, et la Russie, que la question d'Orient tient toujours en éveil, se mettra certainement en mesure de soutenir ses prétentions à l'héritage du monde ottoman. Voilà une perspective bien peu rassurante pour les amis de la paix, car on n'augmente pas les armées sans nourrir l'intention de s'en servir, et, dans tous les cas, une fois qu'on les a toutes prêtes sous la main, la tentation l'emporte.

Variétés.

Un mot heureux du Programme, journal quotidien de Vichy : —Sivez-vous quel chapeau on vient d'inventer à Paris pour les dames petites et grandes? Un chapeau sans bord, sans fond, sans rien, qui s'appelle le Vent, Volt, Vichy... —Mon enfant, disait une mère à sa petite fille, tu vas bientôt avoir huit ans; il faudra te confesser? —L'enfant, alors, tout heureux et sautant de joie : —Ah! quel bonheur, maman! alors maintenant mes péchés vont compter! —Quelle est la force de votre régiment? demandait un bourgeois à un soldat français. Celui-ci, le prenant pour un espion, lui applique un vigoureux coup de poing qui l'envoie rouler dans un fossé et lui dit : —Voilà ma force, juge par là de celle de mon régiment.

On lit dans la France :

On assure que M. le général de Castelneau, aide de camp de l'empereur, serait à la veille de partir pour le Mexique avec une mission politique et militaire. M. le général de Montebello doit quitter Paris cette semaine, pour aller reprendre à Rome, le commandement du corps d'occupation. M. de Moustier sera le deuxième ministre des affaires étrangères depuis décembre 1848. Ses prédécesseurs, à partir de cette époque, ont été M. Drouyn de Lhays, M. de Coqueville, 2 juin 1849; M. Ledru-Rollin, 19 novembre même année; M. Drouyn de Lhays, 9 janvier 1851; M. Breiner, 24 janvier même année; M. Baroche, 10 avril 1851; M. Turgot, 26 octobre même année; M. Drouyn de Lhays, 28 juillet 1852; M. Walewski, 8 mai 1855; M. Thouvenel, 4 janvier 1861, et M. Drouyn de Lhays, 15 octobre 1862.

On lit dans un journal de France :

L'été de 1866, si triste, si maussade, si pluvieux, rappelle à peu de chose près, celui de 1861, qui donna naissance, dans un de nos petits théâtres, à une revue restée célèbre sous le titre de Gare Beau et dans laquelle on chantait ce complet macaronique : Il a tant plu Qu'on ne sait plus Pendant quel mois il a plus plu. Peu m'importe; mais au surplus.

Feuilleton du Journal de Levis.

DU 3 OCTOBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

VII.

MME THILLARD CHEZ CLÉMENT.

(Suite.)

Clément fit sur-le-champ une supposition injurieuse à laquelle Max dédaigna de répondre. Il fut ensuite convenu que la protégée de celui-ci viendrait deux fois par semaine, le mardi et le vendredi à raison de cinq francs le cachet. Les leçons au début, se succédaient assez régulièrement. Rosalie, sans avoir de grands moyens, s'appliqua avec fièvre à cette étude et y fit des progrès rapides. Malheu-

reusement, l'état toujours plus chancelant de sa santé la contraignit bientôt de ralentir son zèle, et Mme Thillard ne tarda pas à se trouver fréquemment en présence d'une élève incapable de l'entendre. Les choses en vinrent à ce point que Clément dit à Max : — Deux leçons par semaine fatiguent ma femme, elle n'en prendra plus qu'une. Au lieu celle du vendredi, si cela te convient, tu apporteras ton violon et tu feras de la musique avec ton ami. Je donnerai à chacun de vous un cachet en échange. A cause de la gêne dont Clément ne cessait pas de se plaindre, Destroy n'accepta des honoraires que vaincu par la persistance et l'opiniâtreté de Clément et de Rosalie. Mme Thillard consentit volontiers à ces nouveaux arrangements. De véritables soirées musicales devaient prochainement résulter de ces séances intimes. Mme Thillard n'avait traité directement dans aucune de ces négociations; Max, son fondé de pouvoirs, l'avait toujours remplacé, et, par le

fait de l'habitude, il ne l'avait encore désignée que sous le prénom de Mme Henriette. Un matin, Clément, devant sa femme, dit à Max qui déjeunait avec eux : — Ah ça! tu ne nous as pas encore dit le nom de ton amie la musicienne. —C'est singulier, répondit Destroy. Il ajouta aussitôt : — Mme Thillard-Ducornet. — Ce nom fut un coup de foudre pour le mari et la femme; tous deux tressaillirent, notamment Rosalie, qui, moins maîtresse d'elle-même, faillit se trouver mal. — Comment! s'écria Clément en regardant Max avec stupeur, la femme de cet agent de change qui a été assassiné? — Non, qui s'est noyé, fit observer Destroy. — Tout à coup, Rosalie, frappant dans ses mains, éclata de rire, mais d'un rire forcé et convulsif tandis que son mari, l'air hébété, reprenait précipitamment : — Oui, c'est ce que je voulais dire, noyé. On l'a repêché, si je ne me

trompe, dans les filets de Saint-Cloud. — Est-ce que tu l'as connu? demanda Max. — Pardieu! fit Clément qui recouvra subitement son sang-froid. Juge toi-même si j'ai lieu d'être surpris : Thillard-Ducornet est précisément l'agent de change chez lequel j'ai été garçon de recettes. — Effectivement, dit Max stupéfait à son tour, la rencontre est on ne peut plus étonnante. — Et je risais, dit Rosalie, en songeant combien la fortune est drôle. Voici une femme qui jadis n'eût pas voulu de moi pour sa femme de chambre et qui est aujourd'hui ma maîtresse de piano. — Destroy, qui ne s'était pas aperçu que Rosalie fût vindicative, ne put, sans étonnement, l'entendre parler ainsi. — Le fait est, dit Clément enchérissant sur sa femme, que ce jeu de bascule a quelque chose de comique. — Max fut d'avis, que par ménagement pour Mme Thillard, loin d'é-

bruiter cette circonstance, il fallait la tenir dans le plus profond secret. — C'est justement ce que j'allais te dire, répliqua Clément... VIII SINGULIÈRES PRÉOCCUPATIONS DE ROSALIE. Avec l'aisance commençaient à se glisser, dans l'intérieur de Clément, les connaissances et les amis. En premier lieu, par suite de son changement d'état, il s'était créé de nouvelles relations, relations, pour la plupart, des plus honorables. Ainsi, sans parler de l'abbé Frépillon, qui, occupé d'un cours de théologie, vivait d'ailleurs comme un bénédictin, ne venait le voir qu'à de rares intervalles, il recevait fréquemment la visite d'un beau vieillard, prêtre, chanoine, qu'on appelait l'abbé Ponceau, et celle d'un juge d'instruction, nommé M. Durosoir, ces deux derniers, par parenthèse, grands amateurs de musique. Clément, devenu graduellement membre d'une foule de sociétés, entre autres de celles de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-